

Synthèse du Colloque

MERS ET OCÉANS EN ÉVOLUTION : REGARDS CROISÉS DE LA JEUNE GÉNÉRATION

6 MARS 2024

Le mercredi 6 mars 2024 s'est déroulé le colloque organisé par les étudiants du master Développement durable : stratégies de concertation et de communication (DDSC). Cette année, il portait sur l'avenir des mers et océans dans le cadre du débat national en cours :

"LA MER EN DÉBAT"

Ce colloque a été organisé en partenariat avec la commission nationale du débat public (CNDP).

Amy Wells, Responsable du Master LEA, Maître de Conférence à l'Université de Caen-Normandie et Dominique Pacory, Délégué régional de la Commission nationale du débat public, ont ouvert ce colloque. Ensuite, les étudiants de différentes filières ont restitué leurs travaux à travers des présentations ludiques, des exposés et des temps d'échanges. Ceux-ci ont permis de recueillir les différents constats relatifs à la situation des océans mais aussi des interrogations et des suggestions. Quatre thèmes ont ainsi été abordés : les énergies marines renouvelables, la biodiversité marine, la pêche durable et l'adaptation du territoire face au changement climatique.

Avec la participation des étudiants de l'IUT d'Alençon en BUT Carrières sociales - parcours villes et territoires durables -, de Sciences Po Rennes - Campus des transitions de Caen - master "Concertation et territoires en Transitions", et de l'université de Caen-Normandie en master Développement durable, en master Expert en projets européens, en master Sociologie - parcours Gouvernance des risques et environnement - et en master études Socio-économiques et développement durable.

ORGANISÉ PAR LE MASTER DÉVELOPPEMENT
DURABLE : STRATÉGIES DE CONCERTATION
ET DE COMMUNICATION



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



EN PARTENARIAT AVEC



ORGANISÉ PAR
LA MER EN DÉBAT
Normandie
Hauts-de-France
CNDP

LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

QUELLES CONCEPTIONS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Conformément aux objectifs énergétiques et climatiques actuels, le gouvernement souhaite implanter 45 GW d'éolien en mer d'ici 2050, soit une cinquantaine de parcs sur le territoire français. Les étudiants de Sciences Po Rennes, master Concertation et territoires en transitions, ont étudié la concertation mise en place pour recueillir les avis et conseils des professionnels de la mer et des citoyens. Ils ont remarqué une nette amélioration des processus de concertation par rapport à leur mise en place. L'étude que ces étudiants ont menée dans le Cotentin a révélé une divergence des avis sur l'implantation d'éoliennes selon les acteurs : les citoyens évoquent des doutes quant aux contraintes paysagères qu'elles pourraient représenter et à l'efficacité de cette énergie.



Une présentation interactive réalisée par deux étudiantes du master DDSC a fait participer le public pour aborder la communication mise en place autour des parcs éoliens. Le public a pu apprendre que la recyclabilité des éoliennes est souvent un argument mis en avant, tandis qu'elles ont un fort bilan carbone durant leur construction. Cependant, l'éolien reste la 2e énergie renouvelable la moins émettrice de carbone. Par ailleurs, la diminution de certaines espèces marines a déjà été remarquée dans un parc en construction à Courseulles-sur-Mer. Enfin, la densification des espaces maritimes engendre des conséquences négatives pour certains pêcheurs.

Les étudiants du master Concertation et territoires en transitions de Sciences Po Rennes, Campus de Caen, ont fait une étude du mix énergétique possible pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Tout d'abord, l'étude de terrain a révélé que 87% des personnes interrogées étaient plus favorables à l'énergie solaire qu'éolienne. Cette énergie, une fois installée, offre moins de contraintes visuelles pour les citoyens et altérerait moins la biodiversité. **Les 3 conseils à retenir** de leur intervention sont donc :

- développer les énergies renouvelables pour remplacer les énergies fossiles
- adopter un mix énergétique équilibré des différentes énergies renouvelables
- tendre vers une sobriété énergétique de notre société. Sans une réduction considérable de notre consommation, les productions d'énergies s'accumuleront mais ne deviendront pas climatiquement neutres.



L'acceptabilité du mix énergétique a été questionnée auprès de touristes par les étudiants du BUT d'Alençon : carrières sociales. Les personnes interrogées pensent qu'un parc éolien peut influencer l'attractivité touristique mais les quelques touristes interrogés semblaient plus inquiets par l'extraction de granulats massive qu'engendre la création de tels parcs plutôt que par une pollution visuelle des éoliennes.

DES CITOYENS PLUTÔT FAVORABLES AUX ÉOLIENNES EN MER

Un premier temps d'échange après ces différentes interventions a permis aux étudiants d'exprimer leurs constats, interrogations ou suggestions et de répondre aux différentes questions du public. Les constats notables sont des avantages clairs de l'éolien en mer face à l'éolien terrestre de par sa meilleure efficacité, l'espace maritime disponible en France et une fréquence des vents plus stables en mer.

Le **facteur de proximité** demeure important chez les citoyens puisqu'ils sont plus favorables aux éoliennes en mer lorsqu'ils habitent relativement loin du littoral. Cependant, **l'acceptabilité** de ces projets clivants sera facilitée par une communication plus transparente et accessible au grand public.

Tous les étudiants de cette séquence relèvent un **manque d'implication** des citoyens qui n'ont, pour la plupart d'entre eux, pas connaissance du débat public en cours. Un facteur d'acceptabilité évoqué serait une **territorialisation de l'énergie**. Globalement, les avis divergent selon les acteurs qui, pour beaucoup, sont guidés par leurs propres intérêts professionnels, personnels ou économiques.



lien vidéo

LA BIODIVERSITÉ MARINE EN DANGER

LES AIRES MARINES PROTÉGÉES SONT-ELLES EFFICACES POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ MARINE ?

Un groupe du master DDSC a travaillé sur les **Aires marines protégées** (AMP) durant l'année. De nombreux constats peuvent être faits. La définition d'une AMP n'est pas claire : elle diffère selon les acteurs maritimes qui utilisent ce terme. En France, il est possible de pratiquer la pêche industrielle dans une AMP qui ne bénéficie pas d'une protection forte.

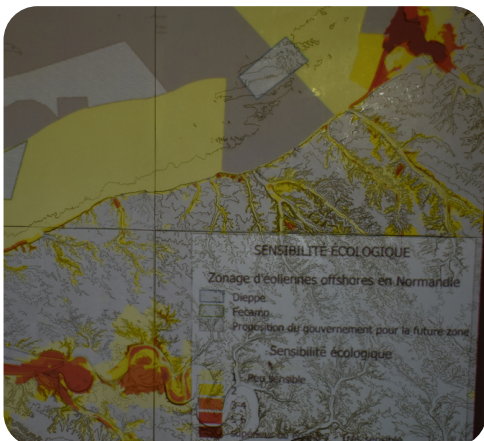
Selon l'étude effectuée, il serait judicieux de faire correspondre la définition française à la définition internationale, qui interdirait par conséquent les activités destructrices dans les AMP françaises.

- Il existe 11 catégories d'AMP en France. Pourtant, à l'échelle internationale on en compte seulement 6.
- Les AMP représentent 30 % des zones marines et côtières mais aucun plan de gestion mis en place ne semble efficace (peu de réglementations et contrôles). Celui-ci est complexifié par la pluralité des acteurs sur la façade Manche-Est Mer du Nord (MEMN) et un droit de l'environnement encore nouveau.



Une **cartographie** a été installée pour illustrer les propos des différentes présentations. Les étudiants du BUT d'Alençon ont ainsi représenté les différents espaces naturels protégés et les énergies marines renouvelables sur la façade MEMN. Ce que la population interrogée lors de l'étude en a pensé :

- 10 % : pensent qu'il y a assez de protection des espaces maritimes
- 33 % : relèvent une asymétrie de l'information ou n'ont pas d'avis
- 10 % : pensent que les zones de protection pour la pêche ne sont pas suffisantes.



"QUI VEUT GAGNER DES ÉOLIENS ?"

Le célèbre jeu télévisé a été revisité pour ce colloque par des étudiantes du master DDSC. Les candidates s'affrontent autour de questions pour analyser l'impact des éoliennes en mer sur la biodiversité marine. Exemples de questions abordées :

- A quoi se réfère l'énergie grise ? C'est l'énergie nécessaire dans l'entièreté du cycle de vie d'une éolienne.
- Qu'est-ce que l'effet récif souvent présenté comme ayant un impact positif sur la biodiversité ? Une concentration de poissons et d'espèces marines pouvant parfois devenir un tremplin pour l'apparition d'espèces nocives invasives.

Ces impacts sur la biodiversité sont à prendre en compte dans la mise en place ou non d'éoliennes, notamment dans des aires marines protégées.



PLUS D'AIRES MARINES PROTÉGÉES, MOINS D'ACTIVITÉS ANTHROPIQUES EN MER

Les constats des étudiants portaient en majorité sur le **manque de communication et d'efficacité des AMP**. Un focus a été fait sur l'implantation des parcs éoliens et les perturbations majeures que ceux-ci peuvent avoir sur la biodiversité. Ils ont relevé des conséquences sonores (pouvant engendrer des changements neurologiques des espèces marines à long terme), électromagnétiques, et chimiques.

Au niveau des interrogations et inquiétudes, il a été observé un **manque flagrant de protection des écosystèmes littoraux**, ce qui inquiète la population vu l'urgence d'agir face au changement climatique.

A également été soulevée la question de la composition des éoliennes, puisque des **terres rares** seront utilisées pour leur permettre d'être plus performantes. Seulement, ces terres rares posent question quant à leur recyclage et leur extraction polluante. Sont-elles indispensables au bon fonctionnement d'une éolienne en mer ? Enfin, il a été évoqué la possibilité de redéfinition des AMP, afin d'étudier la possibilité d'interdiction des activités industrielles en leur sein, qui représenterait une avancée écologique majeure.

LES APPORTS DU PUBLIC

- Défi anthropique : faire la part entre le bien-être écologique du milieu et les activités anthropiques.
- L'effet récif n'est pas avéré : les avis scientifiques diffèrent quant à la possible prolifération d'espèces invasives due aux parcs éoliens.
- Faut-il protéger les espèces marines ou les territoires, vu les migrations en cours liées au réchauffement climatique ?
- Possibilité de renforcement de la communication autour des AMP pour sensibiliser la population.
- Hypothèse de création d'une gestion participative des acteurs locaux et des ONG pour encadrer les AMP. Il faut aussi tendre vers la sobriété énergétique. Si la protection de ces espaces augmente, les activités anthropiques (de pêche ou de tourisme) diminueront en conséquence. La population sera-t-elle prête à changer ses habitudes de consommation pour protéger les océans ?



CAP SUR LA PÊCHE DURABLE

QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE EN NORMANDIE ?

"LA PÊCHE AUX INFOS"

A la une dans le journal du jour : les conséquences de la pêche intensive sur les espèces marines. Cette émission télévisée a mis en avant les enjeux de la pêche, la surpêche et l'effort de pêche et les déchets.

Voici le constat d'étudiantes du master DDSC : la biomasse du stock de poisson est surexploitée et la surpêche se développe. La puissance des navires employés en chiffres :

- pour 1 kg de poissons pêchés, 460g de CO² sont émis : 90 millions de tonnes de poissons sont pêchés chaque année (représentant un surplus de 25%).
- 640 000 tonnes de déchets/an sont jetés dans la mer : le nylon des filets de pêches met 600 ans à se dégrader.

Les étudiantes préconisent l'utilisation de filets de pêche avec des mailles plus larges et une réglementation sur la quantité de poissons pêchés (pouvant être introduite dans la Politique commune de la pêche (PCP)).

LA PÊCHE EN NORMANDIE

présenté par M. Bruno Drouot, responsable du master Etudes socio-économiques du développement durable (ESEDD), représentant ses étudiants

La Normandie est la 2e région de pêche française :

- 1/5 de la pêche française (60 000 tonnes de produits/an)
- 140 à 150 Millions d'€/an.
- 600 navires de pêche

Ce contexte permet de comprendre l'importance des questionnements sur l'avenir de cette filière et ses enjeux.

On observe dans ce secteur une dépendance au prix du gasoil, mais également aux écosystèmes marins, qui sont altérés en raison du changement climatique. De plus, on peut constater des conflits liés aux projets de parcs éoliens et aux droits de pêche post Brexit. Enfin, la filière est fragilisée par les difficultés de recrutement de marins-pêcheurs.



Le FEAMPA

Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture

par le master Expert en projets européens (EPE)

Il s'agit d'une aide financière pour accompagner les porteurs de projets et réduire la pénibilité du travail dans la filière de la pêche. Ainsi, une gestion partagée peut être mise en place entre l'Etat et la région. Ce fonds représente 6 Milliards d'€ en Europe, 567 Millions d'€ en France et 322 Millions d'€ en Normandie (soit 57% de la part française). Malgré l'enveloppe conséquente, toute la somme allouée n'est pas consommée. Pour quelles raisons ? Est-ce dû à un manque de porteurs de projets, aux démarches administratives complexes ou bien à d'autres raisons ?

UNE LABELLISATION REMISE EN CAUSE, UNE CONSOMMATION À RÉDUIRE

Des **constats** : l'aquaculture représente 197/300 projets soutenus par l'UE. Les labels de pêche sont remis en question : critères non transparents ni contrôlés. Les pratiques des pêcheurs labellisés varient donc en termes d'impact environnemental. La densification des espaces maritimes engendre une compétition des usages qui ne profite pas aux pêcheurs artisanaux.

Des **inquiétudes** : impact de la forte exploitation du territoire du Cotentin, raréfaction et changement de saisonnalité de certaines espèces de poissons. Le poisson d'élevage se développe donc mais sa consommation ne fait pas consensus auprès des acteurs.

Des **solutions** : Revaloriser les déchets de pêche, augmenter les contrôles et l'interventionnisme public.

- Des mesures de gestion sont mises en place sans contrôle des navires, les activités marines sont légales dans les AMP si aucune dégradation n'est commise.
- L'**auto-contrôle est possible** pour les pêcheurs artisanaux, mieux à même de connaître les stocks de poissons et impacts environnementaux de leurs pratiques.
- Des solutions radicales : **supprimer la pêche au chalut dans les AMP**. Les français devraient ainsi sacrifier une partie de leur consommation annuelle de poissons (aujourd'hui de 33kg/an).
- Une **prise de décisions stricte de l'État** serait appréciée si cela permet la préservation de la biodiversité.



lien vidéo

AMÉNAGEMENT RÉSILIENT DU TERRITOIRE

EST-IL POSSIBLE DE CONCILIER ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Problématique présentée par le master Expert en projets européens suite à leur voyage d'étude sur la côte de nacre. Des solutions pour la résilience d'un territoire (résilience : capacité à supporter une crise brutale ou lente) :

- l'acquisition de parcelles pour conserver et restaurer un lieu
- la création de projets de territoires pour éviter la saisonnalité du tourisme.

Concilier attractivité résidentielle et changement climatique est possible : adopter une stratégie d'adaptation

LES ENJEUX DU RAPPORT TERRE-MER : UN VOYAGE D'ÉTUDE DANS L'ORNE

par le master Gouvernance des risques et de l'environnement (GREEN)

3 axes de recherche ont été présentés :

- **préserver la biodiversité**, notamment à travers la prévention de la pollution chimique, liée aux activités agricoles et l'augmentation des AMP et ZPF, ces dernières ne représentant que 0,03% du territoire
- **anticiper les risques naturels**, économiques et sociaux en vue de la potentielle augmentation des catastrophes naturelles et des réfugiés climatiques
- **éduquer, sensibiliser et communiquer** en valorisant l'action individuelle et en clarifiant la communication de la part du maître d'ouvrage.

Une coordination de ces axes de recherche est nécessaire pour obtenir une cohérence et une résilience maximales face aux enjeux climatiques.



DES TERRITOIRES MARINS PLUS RÉSILIENTS QUE NOS INFRASTRUCTURES ?

Les **phénomènes d'accrétion** (la terre qui avance vers la mer) et d'érosion posent aujourd'hui des problèmes majeurs sur la biodiversité et sur les habitations du littoral qui se trouvent en danger.

A par ailleurs été soulignée l'**importance du patrimoine naturel** pour les touristes : 47% des personnes interrogées par le master Sciences Po, Concertation et territoires en transitions, visitent la façade MEMN pour le paysage. Cependant, l'impact visuel des parcs éoliens ne semble jouer aucun rôle dans la fréquentation d'un lieu, selon la population interrogée.



Des inquiétudes planent au sujet de la **dépendance du territoire à la production d'énergie**. En effet, certaines dynamiques peuvent se mettre en place lorsqu'un territoire possède une source d'énergie. Si l'économie locale est boostée, la filière peut être sans cesse renforcée pour apporter des emplois à la région, qui deviendrait dépendante de l'énergie. Ont également été évoqués des questionnements autour de l'utilisation des énergies renouvelables qui pourrait être cumulée à celle des anciennes énergies fossiles plutôt que la remplacer. Quelles garanties quant aux sources d'énergie utilisées ?



QUELLES IDÉES ?

- Réduire les besoins et la dépendance énergétique.
 - Obtenir un consensus : malgré les conflits d'usages, le public doit être concerné et se sentir légitime dans le processus de concertation. Il ne faut pas convaincre mais impliquer les différents acteurs.
 - Valorisation du rôle de la science : renforcer la médiation scientifique est essentiel afin que tout le monde puisse avoir connaissance des rapports et sources scientifiques.
- La difficulté de la résilience des infrastructures due à de fortes contraintes (Plan local d'urbanisme, environnement, matériaux, financements).
 - Les littoraux normands de 2027 : volonté de travailler avec tous les partenaires privés et publics.
 - Notre littoral pour demain : un projet de recomposition de l'espace côtier. Cependant, il y a un clair manque de foncier et d'argent (la relocalisation d'une petite station balnéaire coûte 200 Millions d'€).
 - Bonne résilience des territoires marins, à condition que l'activité destructrice en cours cesse.
 - Manque de consensus concernant les définitions de la résilience :
 - revenir à son état initial après un choc
 - développer un nouvel état qui permet le bien-être du lieu
 - Report de la responsabilité des acteurs, prise de conscience à deux vitesses des enjeux écologiques
 - Caractère réalisable des objectifs : abandonner 40 % de notre consommation actuelle et donc remettre en cause le régime alimentaire. Les citoyens et États sont-ils prêts à changer leurs habitudes et leur système de consommation ?



UN COLLOQUE PROFESSIONNALISANT

La journée s'est terminée par ce temps d'échange sur le futur des territoires normands. M. Didier Legoupil, professeur responsable du master DDSC ainsi que Mme Sylvie Le Calvez, professeure associée du master DDSC ont tenu à remercier les participants pour leur venue et leur participation active.

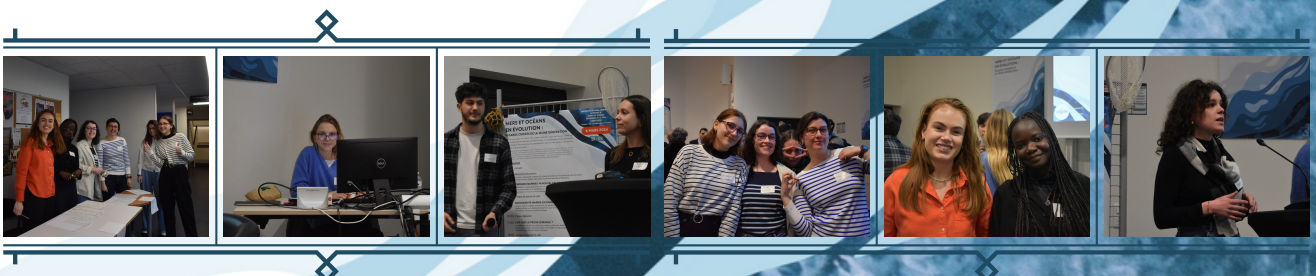
Les différents questionnements et débats ont soulevé des avis divergents, toujours exprimés dans la bienveillance, l'écoute et l'argumentation de chacun. Les différentes suggestions et constats exprimés lors de ce colloque seront remis à la CNDP. La commission nationale du débat public sera alors en mesure de transmettre ces éléments aux maîtres d'ouvrages chargés de la révision du document stratégique de façade.



Les étudiants du master DDSC sont ravis d'avoir pu organiser ce colloque avec le soutien de leurs professeurs référents. Cette expérience enrichissante leur sera utile durant leur vie professionnelle. Du choix des intervenants, à la charte graphique, aux enquêtes de terrain, à la préparation des pitches, à l'envoi des invitations et à l'animation du jour-j, tous ont pu découvrir leurs domaines de compétences et axes d'amélioration.

REMERCIEMENTS

Tous les étudiants du master tiennent à remercier chaque personne ayant contribué de près ou de loin à l'organisation de cette journée. Un grand merci à Sylvie Le Calvez et Didier Legoupil, les enseignants, qui ont accompagné et soutenu les étudiants tout au long du semestre. Merci à tous les étudiants présents pour leur prestation ou leur participation ainsi qu'à toute la promotion DDSC pour leur travail d'équipe et leur bonne humeur pour l'organisation de ce colloque, particulièrement à Emma Blaise Thibault, notre cheffe de projet, pour son leadership exemplaire ! Merci aux invités d'avoir répondu présent et d'avoir enrichi ces échanges de façon dynamique. Enfin, merci à la Commission nationale du débat public, notre partenaire pour cette journée consacrée à l'avenir des océans.



RÉDACTION, MISE EN PAGE ET PHOTOGRAPHIES
RÉALISÉES PAR LES ÉTUDIANTS DU MASTER DDSC